



DRIFT TRIKE FREE RUN

Conditions d'accès

La **première condition d'accès** au FreeDrift est celle de la taille : il faut en effet mesurer **minimum 1,45m** pour accéder en toute sécurité aux commandes.

En cas de doute, le personnel se réserve le droit de vérifier la taille du joueur au moyen d'une toise et sans chaussures, et de lui refuser l'accès au jeu s'il ne remplissait pas cette condition.

Il est également possible de **louer une machine en duo**, pour autant que le conducteur remplisse les conditions de taille, soit âgé de 16 ans minimum, et que le passager ait au minimum 3 ans et puisse être installé en toute sécurité.

La seconde condition d'accès est celle de la **maîtrise physiologique et psychomotrice du trike**. Il faut donc pouvoir disposer de réflexes psychomoteurs

suffisants pour coordonner les commandes d'accélération, de freinage et de direction.

Si notre personnel de piste devait constater que l'absence de maîtrise d'un joueur engendrerait un risque potentiel pour les autres joueurs, le staff et/ou le matériel, la Direction du Multiwex l'autorise à interrompre la partie et raccompagner le joueur en question vers les stands.

De plus, nos trikes ne sont pas adaptés aux personnes ne disposant pas de la mobilité de leurs deux bras et mains. Physiquement, il faut dès lors pouvoir maîtriser à la fois l'accélération, le freinage et la direction depuis le guidon, ce qui signifie qu'un joueur dont les jambes seraient invalides mais dont les deux bras et mains seraient valides pourrait accéder à l'activité, sous certaines conditions et après vérification par notre personnel de piste.

Contre-indications

Il existe plusieurs contre-indications à la pratique de l'activité FreeDrift :

- L'activité est interdite aux personnes épileptiques, fragiles du dos, du cou et aux femmes enceintes ;
- L'activité est déconseillée aux personnes souffrant de maladies cardiaques ;
- L'accès à l'activité peut être difficile et inconfortable aux personnes de forte corpulence (dont les hanches ne passeraient pas dans le siège) ;
- Interdiction de pratiquer l'activité sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Règles de sécurité

Enfin, plusieurs règles de sécurité sont à respecter avant d'accéder à l'activité et durant cette dernière :

- Obligation d'attacher les cheveux longs (des élastiques peuvent être mis à disposition) ;
- Obligation d'attacher les lunettes si elles doivent être portées durant l'activité (des élastiques peuvent être mis à disposition) ;
- Interdiction de porter des vêtements amples ou une écharpe qui pourraient se prendre dans les roues d'un trike ;
- Obligation de bien garder les bras et jambes à l'intérieur du trike durant toute la partie ;
- Interdiction de provoquer un contact physique entre les trikes ;
- Interdiction de pénétrer sur la piste en tant que piéton ;
- Interdiction de pénétrer dans les stands sans l'accord de l'opérateur ;
- Interdiction de monter ou descendre de son trike sans l'accord de l'opérateur.
- Interdiction de changer de pilote ou de passager durant la session.